



INSTITUT SUPERIEUR DES SCIENCES, DE TECHNOLOGIE ET DE COMMERCE

ACCORD DE CREATION N°12/0366/MINESUP DU 16 AUG 2012 / AUTORISATION D'OUVERTURE N°12/0370/MINESUP DU 16 AUG 2012

ANNEE ACADEMIQUE 2017/2018

EXAMEN DU PREMIER SEMESTRE

Matière: DROIT

Spécialité: TC1

DUREE: 2h

Enseignant: M. EHADI

Ce sujet comprend 2 parties à traiter obligatoirement par les étudiants.

PREMIERE PARTIE: DROIT CIVIL / (10 POINTS)

PARTIE THEORIQUE / (6 points)

 Définir les termes et expressions suivants : action en justice ; nationalité /(1pt x 2=2pts)

II) Quel est le principe de base pour déterminer la compétence territoriale du tribunal en cas de litige ? /(2pts)

(0.5pt x 4 = 2 pts)(ill) Citer quatre autorités ayant qualité d'officier d'état civil au Cameroun

CAS PRATIQUE / (4 points)

Papa Jean s'oppose au mariage de sa fille Brenda âgée tout juste de 21 ans avançant les arguments solides selon lesquels elle est très jeune par rapport à son fiancé âgé de 55 ans et que celui-ci n'a même pas d'ailleurs versé la totalité de la dot.

Son opposition est-elle valable? / (4 pts)

DEUXIEME PARTIE: DROIT COMMERCIAL / (10 POINTS)

PARTIE THEORIQUE (6 points)

- Définir les termes et expressions suivants : acte de commerce ; fonds de commerce / (1pt x 2 = 2pts)
- II) Quelle est la différence entre le fonds de commerce et le fonds commercial ? / (2 pts)
- III) Qu'est-ce que l'indemnité d'éviction ? / (2 pts)

CAS PRATIQUE (4 points)

KEGNE est commerçant, il devait livrer à son client TAGNE lui aussi commerçant une marchandise d'une valeur d'un million de francs CFA. Le contrat prévoyait que ce montant serait versé en totalité au jour de la livraison, mais celle-ci a connu du retard; pourtant KEGNE qui avait déjà des engagements exige le versement en attendant la livraison dans deux jours.

- 1) Quelles sont les obligations de KEGNE ? / (1 pt x 2 = 2 pts)
- 2) Que peut faire TAGNE? / (2 pts)